

Compte rendu CHS CT

séance du 9 mars 2020 au Sterenn à Quimper

Lors de ce CHS-CT, l'Administration était représentée par Mme Brigant (présidente du CHS-CT), Mme Bouvet, M Salaun et M Haumont, en présence du médecin de prévention (Dr Guilloud) et de l'ISST (Mme Colas) et de l'assistant de prévention (Mme Blavec).

Etaient également présents Mme TIMON (cellule covid 19), M Nédellec (correspondant sécurité), M Arnoult (Budget, logistique immobilier) et M Berzin (RH).

A l'issue des lectures des déclarations liminaires, la Présidente, Madame Brigant, nous fait une présentation de la situation liée au coronavirus.

Point sur la situation liée au coronavirus

Le CHS-CT s'est ouvert sur une présentation de la cellule de crise COVID 19 (composé de Mmes Brigant, Bouvet, Timon et Mrs Salaun et Haumont) et par la présentation par le Médecin de prévention du dispositif du coronavirus (3 phases) et la situation dans le Finistère.

Actuellement, 5 cas positifs dans la population Finistérienne, 4 collègues revenant de zones à risques ont été invité à rester en quatorzaine en autorisation d'absence spéciale.

Chaque jour les chefs de services doivent faire un remontée de la situation des effectifs de leur service. Des commandes de gels hydroalcooliques sont en cours.

Deux situations particulières ont été évoquées :

- Le travail à l'accueil : Pour le moment, au 9 mars la fermeture d'accueil au public n'est pas envisagée cependant des précautions d'usage doivent être

respectées : distance de 1 m avec l'utilisateur, fourniture de solution hydroalcoolique, nettoyage, aération des locaux.

Les personnes à « risque » - femmes enceintes, personnes immunodéficientes, problèmes rénaux - ne doivent pas être affectées à l'accueil. Si besoin, elles doivent se faire connaître auprès du médecin de prévention, sous couvert du secret médical, pour un aménagement de poste.



La CGT a demandé face à cette situation anxiogène et évolutive que des mesures et des moyens particuliers (nettoyage, fournitures) soient

mis en œuvre immédiatement sur ces espaces d'accueil surexposés. Vos représentants ont alerté sur la nécessité d'envisager des mesures adaptées pour ces personnels en cas de passage au stade 3, et une éventuelle fermeture de l'accueil au public dans le cadre de la campagne d'Impôt sur le Revenu. Il leur a été répondu que cela n'était pas à l'ordre du jour au 9 mars.

- Le travail à l'extérieur : les contrôles dans les entreprises et les déplacements sur le terrain restent possibles pour le moment (fourniture de soluté hydroalcoolique, lingettes)

Enfin sur le lieu de travail : en cas de contact avec un cas positif, les collègues auront des consignes immédiates de l'ARS sur la conduite à tenir.

Le docteur Guilloud a rappelé qu'elle ne pouvait

en aucun cas prescrire d'arrêts de travail. Les agents doivent cependant solliciter pour un aménagement de poste (personnel d'accueil, travail à l'extérieur avec pathologies particulières)

Devant cette situation d'ampleur évolutive et anxigène, nous devons faire preuve de la plus grande vigilance. N'hésitez pas à contacter vos représentants CGT en CHSCT.

Le CHS-CT s'est ensuite poursuivi selon l'ordre du jour prévu.

- 1) Bilan sur l'utilisation des crédits de 2019
- 2) Propositions d'actions en 2020
- 3) Fiches de signalements
- 4) Fiches Hygiène Sécurité et Conditions de travail
- 5) Déclarations d'accident
- 6) Point sur les contrôles lancés en 2020 (radon, amiante)

1) Bilan sur l'utilisation des crédits de 2019

Le budget 2019 de 129 150 € a été réparti principalement entre différents travaux et Achats d'équipements * (18 926€), formations** (50 324 €) et enveloppe du Médecin de prévention (34 067 €) *par exemple 13 fauteuils spécifiques, 3 bureaux réglables électriques, rollers mousse, supports bras .*

Les formations** et l'enveloppe du Médecin ne sont que rarement sujets de dissensions (ces dernières portent en général sur le nombre de sessions)

*Les principaux travaux financés par le CHS CT 29 sont : La création d'une sortie d'urgence accueil/sie au CFP de Quimperlé (2937 €) la réfection des escaliers de secours et l'éclairage détection présence cage d'escalier au CFP de Chateaulin (8 121 €) pose de Flotex au CFP de Plabennec (1023 €) l'achat d'une chaise évacuation et défibrillateur et détecteur présence au CFP de Quimper Pilven (4 277 €).

** les formations ont concerné 377 participants sur 43 sessions, les principales sont : risques routiers (4 sessions = 10 584 €), amélioration de la qualité de vie au travail (8 sessions = 17 920 €) , gestion des conflits (2 sessions = 5880 €) et

Ateliers Relaxation sante bien être au travail (95 participants= 5 600 €) .

Vos représentants en CHS-CT restent vigilants afin d'éviter un dévoiement du budget du CHS-CT. Ce dernier étant destiné à financer tout ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de vie au travail et non au financement de l'outil de travail qui lui relève de la DGF (dotation globale de fonctionnement) attribué à la DDFIP.

Certaines formations (sécurité secourismes) vont être proposés sur les sites plus éloignés (Quimperlé,Carhaix).

2) Propositions d'actions en 2020

La note d'orientation ministérielle 2020 n'est à ce jour toujours pas publiée !

Le budget alloué pour 2020 s'élève à 132 423 €. Avec la réserve de 6 %, le CHSCT dispose pour le moment de 124 477 €. 25 000€ ont été provisionnés pour l'enveloppe du Médecin de prévention , 43 000 € pour les formations.

3) Fiches de signalement

4) Fiches Hygiène Sécurité et Conditions de travail

5) Déclarations d'accident

Chaque fiche a fait l'objet d'un examen.

Nous vous rappelons à nouveau l'importance de les rédiger, quel que soit leur nature ; le rôle fondamental du CHS-CT étant de débattre et de trouver les réponses les mieux adaptées aux problématiques posées.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 29 rappelle qu'aucun incident ou accident ne doit être banalisé et que l'accès aux fiches de signalement se fait via le site ULYSSE 29, rubrique les conditions de vie au travail.

A l'appui de ces fiches et en fonction des situations le rôle du Médecin de prévention peut être prépondérant pour permettre des évolutions positives (contrairement à des situations de mal être exposées uniquement au médecin personnel qui resteront inconnues du CHS-CT et donc non prises en compte)



Nos fonctions nous mettent parfois au contact de contribuables qui faute de pouvoir s'adresser directement à nos responsables politiques divers et variés nous prennent directement pour cible.

Des réponses concertées entre la direction et l'agent victime de ces agissements sont élaborées et mises en œuvre (lettre de mise en garde, aucun incident ne doit être banalisé). La mise en lumière de ces faits constitue une illustration concrète d'un quotidien difficile, les postes d'agent d'accueil et de caissier étant parmi les plus exposés.

Des_ fiches ont été rédigées par l'ensemble des agents de certains services : SIP de QUIMPER EST et OUEST, du SIE de Chateaulin et aussi une lettre des agents du SIE de Quimper-Est.

Il en ressort que les agents ont de réelles inquiétudes fondées avec le sentiment que l'on veut casser les structures. L'investissement est reconnu mais les difficultés dans le travail toujours minimisées ou contextualisée (PAS, TH).

Vos représentants CGT ont rappelé la dangerosité de poursuivre le Nouveau Réseau de Proximité (risques psycho sociaux avérés, risques routiers...) et le climat anxieux dans lequel les agents se trouvent plongés. Ils ont fortement affirmé à l'Administration qu'il y avait un avant et un après 7 juin 2019, date de la sinistre annonce de la géographie revisitée !

Les réponses apportées sont une nouvelle organisation (désectorisation sur certaines périodes) réunions de services et organisation des travaux par le cadre local, comptes rendus quotidiens du chef de service à la Direction. Enfin bref, la Direction telle l'aurore aux doigts de rose éclaire les chefs de service dans leur réflexion sur la mise en place de schémas organisationnels plus pertinents, moins anachroniques,,

L'impact des suppressions d'emplois est connu de tous..**ET PAS QU UN PEU !** On demande aux agents une adaptation constante en méconnaissant

constamment les moyens réels dont ils ont besoin pour le bon fonctionnement d'un service public : l'Agent doit s'adapter !

La direction compte sur l'appui de cellules nomades à distance, après évaluation des services les plus touchés pour apporter un soutien à ces services ! (soutien ciblé sur des décalages temporels, une grande partie des suites à donner chronophages sont alors méconnues ? ...)

Comment donner du sens à son travail ?

6) Point sur les contrôles lancés en 2020 (radon, amiante)

Rappel : Un rapport Amiante par l'organisme Veritas est réalisé tous les 3 ans conformément à la législation afin d'évaluer les lieux spécifiques où l'amiante peut présenter des risques de délitement.

s'agissant du radon (dépistage en rez de chaussée et sous sol en becquerel par m3 sur 28 sites rapports en attente)

Pour la CGT en fin de séance nous avons affiché notre perplexité sur la notion de sécurisation suite aux travaux de l'HDF de Brest Duquesne; certes ces travaux barrent la route au visiteur ingénu ou explorateur amateur ou fureteur de nature amateur des journées du patrimoine mais il est plus exact de parler d'étanchéité plus que de sécurité.

La séance ouverte à 9h30 s'est achevée à 17H20

